
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 23 décembre 2020 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville
et par téléconférence**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Cathy Wong, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
Mme Sophie Mauzerolle, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
Mme Marie-Josée Parent, Conseillère associée
M. Hadrien Parizeau, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé
M. Jocelyn Pausé, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE20 2055

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 décembre 2020, en y ajoutant les articles 50.004 et 50.005.

Adopté à l'unanimité.

CE20 2056

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder des contrats aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots, d'une durée de 36 mois, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, le service d'inspection et d'entretien des systèmes d'alarme incendie et des systèmes d'extinction automatique (gicleurs), pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18465;

Adjudicataires	N° Lot	Montant (taxes incluses)
Guard-X inc.	1	268 654,63 \$
Prévention Incendie Safety First inc	2	374 260,76 \$

- 2- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1209007002

CE20 2057

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Fortier Auto (Montréal) Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition de 10 camions châssis-cabine, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 442 400,81 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18450;
- 2 - d'autoriser une dépense de 44 240,08 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1205382015

CE20 2058

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Gestion Septem inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution de travaux de remplacement de systèmes énergétiques au mazout par des systèmes de chauffage électrique dans le bâtiment situé au 5, avenue Oakridge (Maison du Ruisseau) et pour le démantèlement des systèmes énergétiques au mazout au 1, avenue Oakridge (Bureaux de Guêpe, bâtiment à démolir), dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, au prix de sa soumission, soit pour une somme de 176 716,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15653;
- 2 - d'autoriser une dépense de 35 343,31 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 3 - d'autoriser une dépense de 34 885,03 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1208911005

CE20 2059

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 50 000 \$, taxes incluses, pour les services professionnels des avocats du cabinet IMK représentant la Ville de Montréal dans le cadre du dossier de réclamation auprès du contrôleur aux biens entreprises du Groupe Catania, majorant ainsi les crédits autorisés de 482 895 \$ à 532 895 \$;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1203219016

CE20 2060

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 65 000 \$, taxes incluses, en services professionnels des avocats du cabinet IMK Avocats mandatés pour la représentation de la Ville devant la Cour suprême, majorant ainsi le montant total du contrat de 287 462,50 \$ à 352 462,50 \$ dans le cadre du dossier de réclamation auprès du contrôleur aux biens entreprises du Groupe SM;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1203219017

CE20 2061

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'entente entre Cultiver Montréal et la Ville de Montréal relativement à la présentation des la Fête des semences virtuelle du 3 au 7 février 2021;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 3 449,25, taxes incluses, équivalent à la valeur de l'échange de services avec Cultiver Montréal;

3 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1206157005

CE20 2062

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente de collaboration entre la Ville de Montréal et la Société des roses du Québec, pour une durée de trois ans, relativement aux conditions et modalités de leur collaboration et de leur coopération, quant à l'échange d'expertises, le développement d'activités ainsi que la diffusion et la mise en valeur des collections du Jardin botanique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1200348012

CE20 2063

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente de collaboration entre la Ville de Montréal et la Société des Saintpaulia de Montréal, pour une durée de trois ans, relativement aux conditions et modalités de leur collaboration et de leur coopération, quant à l'échange d'expertises, le développement d'activités ainsi que la diffusion et la mise en valeur des collections du Jardin botanique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1200348014

CE20 2064

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente de collaboration entre la Ville de Montréal et la Société de bonsaï et de penjing de Montréal, pour une durée de trois ans, relativement aux conditions et modalités de leur collaboration et de leur coopération, quant à l'échange d'expertises, le développement d'activités ainsi que la diffusion et la mise en valeur des collections du Jardin botanique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1200348015

CE20 2065

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Montréal et la Société des rhododendrons du Québec, pour une durée de trois ans, relativement aux conditions et modalités de leur collaboration et de leur coopération, quant à l'échange d'expertises, le développement d'activités ainsi que la diffusion et la mise en valeur des collections du Jardin botanique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1200348016

CE20 2066

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le remboursement de 68 602,10 \$ à Développements Rosefellow inc. pour les dépenses raisonnables encourues dans le cadre de la promesse d'achat de l'immeuble, sis au 7290 à 7300 rue Hutchison, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, conséquemment à l'exercice par la Ville de son droit de préemption sur l'immeuble précité;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1204435007

CE20 2067

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant 6 000 \$ à l'École de technologie supérieure pour la réalisation de la compétition « Map the System », édition 2021;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1208006001

CE20 2068

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter une somme de 40 833 \$ en provenance du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du programme Aide aux projets - Appel de projets pour le soutien à la concertation et à l'innovation pour les institutions muséales, pour la tenue de la Nuit des chercheur.se.s 2021;
- 2 - d'approuver un projet de convention d'aide financière à cet effet entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Montréal;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de revenus-dépenses de 40 833 \$, couvert par la contribution du ministère de la Culture et des Communications du Québec;
- 4 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1200348017

CE20 2069

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 164 987 \$, aux six différents organismes ci-après désignés, pour 2020, pour le montant et le projet indiqués en regard de chacun d'eux, en soutien en matière d'hébergement d'urgence des personnes sans-abri, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale :

Organisme	Projet	Soutien
Projets autochtones du Québec	« Heures prolongées au refuge PAQ2 Guy-Favreau pour les personnes autochtones »	30 000 \$
La mission St-Michael	« Halte chaleur »	25 000 \$
Rue action prévention jeunesse	« Centre du jour »	20 000 \$
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	« Unité de débordement des services d'hébergement d'urgence en itinérance à haut seuil d'accessibilité - Bonification ponctuelle des mesures hivernales 2019-2020 »	50 000 \$
C.A.RE Montréal (centre d'aide et de réinsertion)	« Centre de jour fin de semaine CARE Montréal »	24 987 \$
Le PAS de la rue	« Salle de débordement Ste-Bridge-mesures hivernales aînés 55 ans et plus »	15 000 \$

- 2 - d'approuver les six projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1208741009

CE20 2070

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 137 000 \$ aux trois organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, en soutien à leur projet respectif d'aide alimentaire d'urgence destinée aux personnes vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire lors de la période des Fêtes, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale :

Organisme	Projet	Soutien 2020
Regroupement des magasins-partage de l'île de Montréal	« Aide alimentaire hivernale d'urgence »	50 000 \$
Réseau alimentaire de l'Est de Montréal	« La grande boucle solidaire »	37 000 \$
Jeunesse au Soleil	« Noël en pandémie »	50 000 \$

- 2 - d'approuver les trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1208741010

CE20 2071

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 50 000 \$ à TechnoMontréal pour la mise en œuvre de l'initiative Achetons plus ici, consistant à déployer une escouade d'étudiants en commerce électronique afin de favoriser une meilleure connaissance des technologies disponibles par les commerçants sur le territoire de l'agglomération montréalaise;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1208468013

CE20 2072

Attendu que la Ville de Montréal s'objecte à la réalisation par NouvLR des travaux d'aménagement du réseau pluvial à la station Sunnybrooke du projet du Réseau Express Métropolitain (REM), sur le territoire de la Ville de Montréal, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, vu que lesdits travaux ne répondent pas aux exigences exprimées par la Ville (Réf : CA-DM-20, lots 1 900 032, 4 089 128, 1 899 998, 1 899 871, 4 089 127, 1 899 872, 1 899 870, 1 902 686, 1 899 873, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal);

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier de la Ville de Montréal à émettre une attestation d'objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2), pour des travaux d'aménagement du réseau pluvial à la station Sunnybrooke du projet du Réseau Express Métropolitain (REM), sur le territoire de la Ville de Montréal, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (Réf : CA-DM-20, lots 1 900 032, 4 089 128, 1 899 998, 1 899 871, 4 089 127, 1 899 872, 1 899 870, 1 902 686, 1 899 873, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1207211025

CE20 2073

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Directeur général de la Ville à formuler, au nom de cette dernière, une demande d'autorisation au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en vertu de l'article 25.0.2 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* permettant la poursuite de l'exécution d'un contrat public avec Delom Services inc. (NEQ :1141338732), malgré le fait que cette dernière n'a pas renouvelé à temps son autorisation de contracter auprès de l'Autorité des marchés publics.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1203438047

CE20 2074

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'entériner l'accord de principe appuyant la demande de subvention d'engagement partenarial de l'Université du Québec à Montréal sur le thème : Urbanisme transitoire, comment intégrer de la flexibilité et du temporel aux outils d'urbanisme, auprès du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada;
- 2 - d'approuver la collaboration de la Ville de Montréal tel que décrit dans la « Lettre d'appui », conditionnellement à l'approbation par les instances de la négociation et la signature d'un contrat à venir entre les parties.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1206924004

CE20 2075

Considérant la recommandation de la Société d'habitation et de développement de Montréal;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'amender la Politique sur la rémunération des membres du conseil d'administration de la Société d'habitation et de développement de Montréal, telle qu'elle a été soumise;

- 2 - d'autoriser l'ajustement des versements des jetons de présence, tel qu'il est prévu à l'article 9 de ladite politique, et ce, rétroactivement au 13 mars 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1200845003

CE20 2076

Il est

RÉSOLU :

de renouveler le mandat de madame Marie Lessard à titre de présidente de la Table de concertation du parc Frédéric-Back du Complexe environnemental de Saint-Michel, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1207102001

CE20 2077

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de nommer au conseil d'administration de l'Agence de mobilité durable Mme Marie Côté à titre d'administratrice et Mme Isabelle Cadrin à titre de présidente, à compter du 1^{er} janvier 2021, et ce, pour une période de trois ans;
- 2 - de renouveler le mandat de Mmes Catherine Morency, Renée Piette, Sherazad Adib et MM. André Goyer et Benoît Bessette à titre d'administrateurs, à compter du 1^{er} janvier 2021, et ce, pour une période de deux ans, au conseil d'administration de l'Agence de mobilité durable.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1208373001

CE20 2078

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec pour une somme globale de 1 473 773 \$ en capital, intérêts et frais représentant l'indemnité finale payable à la Ville de Montréal à titre d'expropriée, à la suite de l'expropriation de 27 parcelles : 5 249 006 & als.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1207323001

CE20 2079

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de ratifier l'enregistrement par le Contrôleur général de la Ville de Montréal, à titre de représentant autorisé de la Ville, d'un vote en défaveur de la proposition aux créanciers de M. Frank Zampino lors de l'assemblée des créanciers du 18 décembre 2020 – dossier 500-11-059210-209, et la signature de tout document nécessaire pour le vote.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1203219018

CE20 2080

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le « Règlement intérieur particulier du comité exécutif sur la délégation du pouvoir d'approuver des offres d'emprunt » au trésorier et directeur du Service des finances ainsi qu'au directeur du financement, placement et trésorerie.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1204164004

Règlement RCE 20-004

CE20 2081

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 123 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (20-045), l'ordonnance numéro 1 jointe au présent dossier décisionnel, en vue d'appliquer la gratuité des stationnements tarifés sur rue les vendredis soirs de 18 h à 21 h et durant les fins de semaines du mois de janvier du 1^{er} au 31 janvier 2021, dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1207999010

CE20 2082

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'entente convenue entre la Ville de Montréal et le Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal (SPPMM) prévoyant des mesures de réduction des dépenses, dans le cadre du plan financier visant à atténuer les effets de la COVID-19.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1203741005

CE20 2083

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nouvelle convention collective entre la Ville de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal inc. (Association internationale des pompiers, section locale 125), couvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2024, de même que l'entente sur les compressions budgétaires, l'entente relative à la COVID-19, signée le 26 mars 2020 et l'addenda 1 à cette dernière, également intervenus avec elle.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1203741004

CE20 2084

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les transactions intervenues entre la Ville de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal inc. (Association internationale des pompiers, section locale 125) sur le grief patronal 2018-02 et le grief syndical 11-CC-2019 et autoriser leur exécution selon leurs termes.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1200044004

CE20 2085

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de Bernard Dufour à titre de Directeur, Santé, sécurité et mieux-être dans l'échelle salariale FM10 (118 025 \$ – 147 537 \$ – 177 048 \$) à compter du 23 décembre 2020, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.004 1208451002

CE20 2086

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de madame Stéphanie Houle à titre de directrice - projets, programmes et systèmes dans l'échelle salariale FM10 (118 025 \$ – 147 537 \$ – 177 048 \$) à compter du 31 janvier 2021, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.005 1207022006

CE20 2087

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport du Bureau des relations internationales intitulé « L'Action internationale de la Ville de Montréal : Un survol des résultats ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1206920002

Levée de la séance à 10 h 04

70.001

Les résolutions CE20 2055 à CE20 2087 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier adjoint